

## DGFIP - CTR EMPLOIS DGFIP PLF 2012

### FICHE 6 :

## **LES TRANSFERTS INTERNES D'EMPLOIS DU PLF 2012**

Le PLF 2012 enregistre des transferts d'emplois entre directions territoriales et spécialisées résultant de transferts d'activité de différentes natures.

Les transferts suivants sont ainsi enregistrés :

- a) Transfert de la gestion des concours de la filière fiscale de Paris : il s'agit de traduire en emplois le transfert par l'ENFiP à la DRFiP 75 de la compétence en matière de gestion des concours de la filière fiscale sur Paris. L'opération porte sur 3 emplois de catégorie C de la filière fiscale ;
- b) Transfert du recouvrement des créances de la DNVSF sur le PRS de Paris Sud-Ouest. Le transfert de mission, présenté lors du CTPC du 6 décembre 2010 consiste au regroupement des créances de contrôle fiscal émises par la DNVSF sur ce PRS parisien. Le premier volet de ce transfert concerne 3 emplois FGP de catégorie C prélevés sur les DDFiP des Yvelines (- 1 C) et des Hauts de Seine (-2C). ;
- c) Centralisation des payes du Ministère de l'agriculture : dans le cadre de la préparation des opérations de raccordement à l'ONP, le Ministère de l'agriculture et de la pêche a décidé de regrouper l'assignation de l'ensemble de la paye des agents de son ministère sur la DDFiP des Hauts de Seine, entraînant ainsi un transfert valorisé à 2 emplois C FGP de la DRFiP DE Paris vers la DDFiP des Hauts de Seine ;
- d) Transfert de la gestion des personnels FGP de centrale : le regroupement sur la DRESG de la gestion des personnels FGP des services centraux jusqu'à lors gérés par la DRFiP 75 conduit à transférer à la DRESG 6 emplois FGP de catégorie B de la DRFiP 75 et un emploi de catégorie A du bureau RH2C ;
- e) Transfert de l'ordonnancement des dépenses d'action sociale du Ministère pour la région Ile de France : il a été décidé de regrouper sur le CSP et le SFact de la DRFiP de Gironde le traitement des dépenses de la délégation d'action sociale Ile de France avec, en conséquence 2 emplois C FGP transférés de la DRFiP 75 (-1) et de la DDFiP 94 (-1) ;
- f) L'expérimentation d'un service facturier déconcentré en Aquitaine pour les dépenses du Ministère de l'éducation nationale conduit à transférer 1 emploi C FGP de la DDFiP 78 vers la DRFiP 33 ;
- g) Le rattachement du pôle national de gestion des pensions à la DRESG, présenté lors du CTPC du 28 juin 2011, entraîne un transfert à son profit de 23 emplois FGP issus de la DDFiP 93 (1 Idiv CN, 2 A, 9 B et 11C).

Ces mouvements se récapitulent ainsi :

DIRECTION		Filière fiscale			Filière gestion publique			TOTAL DGFiP		
		A	B	C	A	B	C	A	B	C
33	GIRONDE						3			3
75	PARIS			3		-6			-6	3
78	YVELINES						-2			-2
92	HAUTS DE SEINE									
93	SEINE SAINT DENIS				-3	-9	-11	-3	-9	-11
94	VAL DE MARNE						-1			-1
	DRESG				4	15	11	4	15	11
	ENFiP			-3						-3
	Services centraux (RH2C)				-1			-1		
	<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>